

Titre du document : **Cahier des charges Les Miels du Pays Cathare**

Type de document : Cahier des charges fixant les règles de qualité et les procédures d'agrément des lots

Auteur(s) : Syndicat « L'Abeille de l'Aude »
Groupement Départemental des CIVAM de l'Aude
CIVAM Apicole

Résumé : Ce document a été rédigé dans le cadre du programme Pays Cathare, démarche de qualité territoriale visant à promouvoir le patrimoine et les savoir-faire dans l'Aude.

Le cahier des charges fixe les dénominations de vente autorisées et les critères de qualité (conditions de production, taux d'humidité, taux d'HMF, défauts rédhibitoires au plan sensoriel...).

Sont joints les fiches récapitulatives des procédures d'agrément ainsi que les supports de gestion.

Date de publication : 1999 (entré en application en 2000)

Nombre de pages : 19

Format : PDF – 304 Ko

Accès / diffusion : **en téléchargement** dans la rubrique « Espace documentaire » du site www.fermiers-audois.fr

Observations : Ce document correspond à la version originelle du cahier des charges, version entérinée par la Commission Permanente du Conseil Général de l'Aude (séance du 25 avril 2000).

Sur la base de ce document, de 2002 à 2007, le syndicat apicole « L'Abeille de l'Aude » a procédé à l'examen de 28 lots correspondant à 25,502 tonnes de miel. Il convient de noter que seuls 3 de ces 28 lots se sont révélés non-conformes (taux d'humidité trop élevé : 18,00% - 18,50% - 18,70%) ; dans tous les cas, le taux d'HMF est resté remarquablement faible.

Le sommaire est présenté en page 2.

... le sommaire ...

Introduction	P 02
Rappel des conditions générales d'attribution de la marque	P 03
1 - Le lieu de production	P 04
2 - Conformité du local d'extraction, de conditionnement et de stockage	P 04
3 - Qualités intrinsèques des miels du Pays Cathare ®	P 05
3.1 - Nature des miels marqués & dénomination de vente	
3.2 - Qualités physico-chimiques	
3.3 - Conformité du produit au regard de l'appellation florale	
3.4 - Appréciation des qualités sensorielles des produits marqués	
3.5 - Modalités de contrôle des qualités intrinsèques des miels du Pays Cathare ®	
3.5.1 - Contrôle assuré par la commission constituée par l'Abeille de l'Aude	
3.5.2 - Autocontrôles	
4 - Conditionnement des miels du Pays Cathare ®	P 08
4.1 - Emballage	
4.2 - Etiquetage	
4.2.1 - Mentions d'étiquetage	
4.2.2 - Agrément de l'étiquette et de la contre-étiquette	
5 - Mise en marché	P 09
5.1 - Commercialisation d'une gamme	
5.2 - Supports de promotion	
5.3 - Animations	
6 - Coordination et évaluation	P 10
7 - Vente en gros de miels sous la marque Pays Cathare ®	P 10
Annexe N° 1	DOSSIER DE CANDIDATURE (2 P)
Annexe N° 2	ATTESTATION D'ENGAGEMENT (1 P)
Annexe N° 3	COMMISSION D'ANIMATION ET DE SUIVI DE LA DEMARCHE MIELS DU PAYS CATHARE ® CONSTITUEE PAR L'ABEILLE DE L'AUDE (1 P)
Annexe N° 4	PROCEDURE D'ATTRIBUTION DE LA MARQUE (1 P) CRITERES DE CONFORMITE DES MIELS MARQUES & MODALITES DE CONTROLE (1 P)
Annexe N° 5	FICHE DESCRIPTIVE DES LOTS DE MIEL DESTINES A ETRE COMMERCIALISES SOUS LA MARQUE PAYS CATHARE ® (2 P)